



PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 10 janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jérôme ARTIGUE, Patrick BRU, Monique CHAUSSERIE, Nicolas DATAS-TAPIE, Laurent HAEST, Florian PARENT, Roger SETAU et Pierre SEUBE, Mmes Dominique ARNE, Fabienne BALLARIN, Dominique BARIS, Marie MAURY.

Absents :

Céline FAGET, Jean-Louis GABAS

Secrétaire de séance : Dominique ARNE

La séance est ouverte à 18h00.

1. Approbation du procès-verbal du 20 décembre 2021

Le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2021 est ajourné et sera présenté lors du prochain conseil municipal.

AFFAIRES GENERALES

2. Loi Climat et Résilience - Vœu du département des Hautes Pyrénées

Monsieur le Maire présente le contenu de cette loi et les conséquences sur nos territoires ruraux.

Cette loi fait partie du domaine de l'Ecologie, est liée à l'Urbanisme, a été présentée à l'Assemblée Nationale. Elle concerne les logements mal isolés, le CO2 répandu par les véhicules, la fin de la publicité pour les énergies fossiles, la fin de la vente en vrac

L'objectif est la division par 2 du rythme d'artificialisation des sols d'ici 2030.

Cependant, elle dévalorise les petites communes locales en empêchant les nouvelles constructions d'où un risque de dépeuplement des villages. Les Maires craignent que sa mise en place défavorise leurs communes.

Il faut tenir compte des spécificités locales, partager les possibilités de construire tant sur les grosses métropoles que les plus petites.

La demande du Département 65 serait d'écrire une nouvelle loi pour trouver les bons leviers, ceux notamment de pouvoir construire, pas n'importe où ou n'importe comment, mais de ne pas empêcher les nouvelles constructions sur nos territoires ruraux ni d'agrandir encore davantage les grandes métropoles.

Madame Dominique Arné indique que l'objectif actuel est de créer des mégapoles, avec de plus en plus de fermetures des services publics sur les communes, les personnes se rapprochent des villes, ce qui va entraîner la désertification des communes rurales.

Il reste encore cependant des zones à urbaniser (PLU).

Monsieur Le Maire propose aux Conseillers Municipaux de voter la révision de cette loi comme le préconise le Département des Hautes-Pyrénées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

TRAVAUX

3. Travaux d'assainissement : Attribution du marché

Monsieur le Maire rappelle la consultation lancée le 6 octobre pour les travaux du programme 2021 d'assainissement « RECONSTRUCTION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT, DES RÉSEAUX SECS ET DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE, TRAVAUX DE VOIRIE - Rue des Coteaux de l'Arrêt - Rue Lestrade et Rue de l'Arros ». Le marché était divisé en 2 lots :

- Lot 1 : canalisations et ouvrages annexes :
 - o Partie A : eaux usées- eaux pluviales
 - o Partie B : Réseaux secs - rue Lestrade
 - o Partie C : eau potable
- Lot 2 : Voirie - rue Lestrade
-

2 entreprises ont répondu, COLAS et Routière des Pyrénées.

Lot 1 : après analyse par le cabinet BOUBEE-DUPONT Eau et Environnement, l'offre de la Routière des Pyrénées est jugée comme la mieux-disante.

Monsieur le Maire présente les prix proposés par la Routière des Pyrénées :

Lot n°3		Montant HT (€)	TVA 20 %	Montant TTC (€)
1A_EU-EP	Partie A – Eaux Usées – Eaux Pluviales	426 288,20	85 257,64	511 545,84
1B_Réseaux secs	Partie B – Réseaux secs	20 957,00	4 191,40	25 148,40
1C_AEP	Partie C - Eau Potable	173 908,90	34 781,78	208 690,68
TOTAL LOT 1	TOTAL	621 154,10	124 230,82	745 384,92

PSE :

Lot n°4		Montant HT (€)	TVA 20 %	Montant TTC (€)
1A_EU-EP	Travaux Eaux Usées en domaine privé	50 066,42	10 013,28	60 079,70

Monsieur le Maire indique que les travaux concernant l'eau potable seront entièrement pris en charge par le syndicat de l'eau soit 173.908,90 €uros. La prestation pour l'intervention en domaine privé pourra peut-être diminuée en faisant intervenir des artisans locaux.

Il indique que la commune percevra également une subvention de l'Agence de l'Eau de 112.000 €uros.

Lot 2 : Concernant les travaux de voirie, l'offre la mieux-disante est également présentée par la Routière des Pyrénées.

Lot n°3		Montant HT (€)	TVA 20 %	Montant TTC (€)
2	Voirie - rue Lestrade	111 779,90	22 355,98	134 135,88

Monsieur le Maire indique que le coût total des travaux se montent à 732.934 €uros HT plus la prestation éventuelle d'intervention en domaine privé de 50.066.42 €uros HT.

Le coût, après déduction des différentes subventions, à charge de la commune, est de 385.311.62 €uros pour le lot 1 et 111.779, 90 €uros pour le lot2.

Monsieur le Maire informe que les travaux débiteront en mars. Le suivi des chantiers est confié à Christophe Dasque en tant que directeur technique de la Commune, à Marie Maury pour les travaux de la rue l'Estrade, à Patrick Bru et Roger Sétau pour les autres rues pour les élus. Des réunions de chantier se tiendront toutes les semaines avec les entreprises concernées ainsi que

l'architecte.

Au vue des éléments présentés, monsieur le Maire propose de retenir les entreprises énoncées ci-avant.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Pôle de Santé de l'Arros : Attribution des marchés

Monsieur le Maire rappelle la consultation concernant les travaux de construction, lancée le 3 novembre.

A la suite de la réception des offres, une phase de négociation a été engagée auprès des entreprises.

Après analyse par le maitre d'œuvre, Monsieur le Maire propose de retenir les offres suivantes :

**CONSTRUCTION D'UN POLE SANTE DE L'ARROS A TOURNAY
SYNTHESE DES OFFRES**

NOMENCLATURE DES LOTS	ESTIM MOE	MARCHÉ	écart / estim	ADDITIF
LOT 01 - VRD	160 000,00			
GEOVIA		227 418,40	42,14%	
Lot 02 GROS ŒUVRE	325 000,00			
GALLEGO SAS		370 000,00	13,85%	
Lot 03 ETANCHEITE	93 000,00			
COFELA		81 000,00	-12,90%	
Lot 04 MENUISERIES EXTÉRIEURES ALU	93 100,00			
DESIGN ALU 65		84 382,00	-9,36%	
Lot 05 MENUISERIES EXTÉRIEURES BOIS				
<i>infructueux</i>				
LOT 06 PLÂTRERIE FAUX PLAFOND	57 000,00			
OLIVEIRA ROGEL		52 731,66	-7,49%	
LOT 07 MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS	51 500,00			<i>sous-face bois</i>
SMAC		49 854,00	-3,20%	8 641,00
LOT 08 CARRELAGE FAIENCE	10 000,00			
PAU SOLS SOUPLES		8 404,00	-15,96%	
LOT 09 SOLS SOUPLES	24 600,00			
PAU SOLS SOUPLES		21 477,50	-12,69%	
LOT 10 PEINTURE NETTOYAGE	17 200,00			
BOUYSSONIE CASTANET		15 749,70	-8,43%	
LOT 11 CVC PLOMBERIE SANITAIRE	121 200,00			
BAJON ANDRES		124 864,33	3,02%	
LOT 12 ELECTRICITE	78 000,00			
JP FAUCHE		83 000,00	6,41%	
LOT 13 ITE TRAITEMENT DES FAÇADES	56 000,00			<i>ITE + bardage</i>
SOL FAÇADE		52 500,00	-6,25%	25 500,00
	ESTIMATION	MARCHES	Δ ENT/MOE	ADDITIF
TOTAL € HT	1 086 600,00	1 171 381,59		34 141,00
TOTAL € TTC (20%)	1 303 920,00	1 205 522,59		40 969,20
TOTAL BASE + ADDITIF € HT (20%)		1 205 522,59	10,94%	
TOTAL BASE + ADDITIF € TTC (20%)		1 446 627,11		

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement du projet basé sur 1.300.000 Euros:

Financeurs	Montant	Taux
Etat	366 392 €	28.18%
Europe	253 728 €	19.5%
Département	145 000 €	11.15%
Communauté de Communes	45 000 €	3.46%
Autofinancement	489 880 €	37.68%

Compte tenu de l'augmentation du montant du marché par rapport à l'estimatif liée à l'augmentation des matériaux, Monsieur le Maire propose de solliciter les financeurs pour un financement supplémentaire.

Monsieur le Maire indique que l'élu référent du chantier sera Francis ARTIGUE. Il sera accompagné de Patrick BRU et Dominique ARNE pour le élus et de Emilien MOGUEN pour les services administratifs.

FINANCES

5. Demande de subvention école élémentaire

Monsieur le Maire expose la demande de subvention, présentée par les élèves de CP et CE1 de l'école élémentaire de Tournay, pour se rendre à la Ferranderie de Puydarrieux les 28 et 29 mars prochain afin d'y observer la faune.

Pour l'aider à financer cette sortie, une subvention de 20€ par enfant de la commune est sollicitée, 15 enfants de Tournay prendront part à cette activité.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 300 Euros.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Grève Nationale des Ecoles : Monsieur le Maire signale que l'école élémentaire sera fermée jeudi 13 et que tous les agents communaux ont fait valoir leur droit de grève. Par conséquent, il n'y aura pas de cantine.

- Information d'un problème concernant un chemin entre Ozon et Tournay : la route appartient à l'Etat. La Communauté des Communes ne veut pas le récupérer; demande de rétrocession de cette voirie à l'Etat une fois arrangée. Le Maire d'Ozon propose de mettre un sens unique, le conseil municipal approuve. Une réunion Communauté des Communes ,Mairies de Tournay et d'Ozon envisagées à ce sujet.
- Florian PARENT sollicite la Commission Travaux pour vérifier le réseau des canalisations en ce qui concerne les incendies.

Le Plan de Sauvegarde de la Commune mené par Florian PARENT est en cours. Il demande des cartes pour vérifier les niveaux d'eau /aux risques inondations de l'Arros, les premiers niveaux d'alerte étant à 4 ,16 mètres, une vigilance s'impose en cas de pluies abondantes.

La séance est levée à 21H00.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Dominique ARNE

Nicolas DATAS-TAPIE